



Communiqué de presse

Mécénat de compétences Koeo.net : le 1^{er} site de rencontre des associations et des entreprises

Levallois-Perret le 24 mars 2009,

Humaneo, agence spécialisée en communication des ressources humaines a créé Koeo.net, le 1^{er} site de rencontre des associations et des entreprises. Avec ce site, l'agence souhaite intégrer le Mécénat de Compétences comme un outil de mobilisation interne, générateur de lien social et de valeurs partagées.

Cette plate-forme repose sur un principe simple et pratique : mettre en relation les entreprises ayant des compétences à offrir et les associations qui ont des nécessités spécifiques.

Alors que les salariés revendiquent de plus en plus leur volonté d'implication et de solidarité, l'agence de communication en ressources humaines Humaneo, a créé Koeo.net, la 1^{ère} plate-forme destinée au mécénat de compétences.

Koeo.net : le site de rencontre des associations et des entreprises

Créée pour faciliter la rencontre entre la volonté des uns et les besoins des autres, cette plate-forme repose sur un principe simple et pratique : mettre en relation les entreprises ayant des compétences à offrir et les associations qui ont des nécessités spécifiques. Pour ce faire, une double base de données nationale (demandes des associations, offres des entreprises), réactualisée en permanence, et un moteur de recherche intégré (recherche par type de compétences, par secteur associatif, par département), permettent d'opérer une sélection multicritère adéquate, répondant aux attentes de chacun.

. « En tant qu'agence de communication en ressources humaines, nous sommes en contact avec de nombreuses entreprises, et nous avons constaté qu'il manquait à ce jour un outil d'intermédiation opérationnel pour favoriser le dispositif du Mécénat de Compétences, alors même que la grande majorité des salariés expriment une volonté d'implication et de solidarité. C'est la raison pour laquelle nous avons créé Koeo.net » explique Jean-Michel Pasquier, directeur de l'agence Humaneo

Afin de simplifier les premières rencontres, des réunions de présentation par web-vidéo-conférence entre associations et entreprises sont mêmes prévues pour faciliter les rapprochements.

Avec le Mécénat de Compétences, Koeo.net ouvre l'entreprise et ses collaborateurs aux autres acteurs de la société civile.

Lorsqu'on évoque le mécénat, la première image qui vient à l'esprit est celle d'un soutien financier. Depuis quelques années, une nouvelle passerelle entre univers de l'entreprise et monde associatif s'est développée en France : le Mécénat de Compétences.

Son principe ? Proposer aux collaborateurs de l'entreprise de mettre à la disposition d'associations d'intérêt général leurs compétences spécifiques : comptabilité, informatique, communication marketing, gestion, ressources humaines... A la différence du bénévolat qui consiste à offrir de son temps personnel ou encore du congé solidaire qui concerne principalement la période des congés payés, le Mécénat de Compétences s'effectue sur le temps de travail de salariés volontaires. En contrepartie, l'entreprise partenaire bénéficie non seulement de déductions fiscales, mais peut surtout mettre en place en interne des actions fédératrices et riches de sens. Pour l'association bénéficiaire, il ne s'agit pas d'assistantat mais bien d'un outil privilégié pour acquérir des compétences nouvelles et pour intégrer des méthodologies validées.



Témoignages

Koeo.net, un relai d'importance pour les associations

« L'initiative de Koeo.net est non seulement louable, mais en plus elle utile et nécessaire ! Pour nous, associations, le mécénat de compétences est précieux. Lorsque nous avons besoin de répondre à un besoin technique précis, la logique est de nous tourner spontanément vers les entreprises. Pourtant, elles sont encore peu nombreuses à adhérer à ce type de projet. Au-delà de la question culturelle, sans doute faut-il y voir celle des biens intangibles. En effet, en France, nous savons assez mal intégrer dans la notion de capital les biens immatériels tels que le savoir-faire. Or, le Mécénat de Compétences permet cette valorisation des connaissances. »

François Ullmann, Président d'Ingénieurs du Monde
(ONG internationale)

« Notre association travaille sur la notion d'égalité entre hommes et femmes au travers d'une information juridique et sociale et d'un accompagnement à l'emploi et la création d'entreprise. Dans le cadre d'actions transversales, nous avons récemment accepté une mission pour organiser une exposition sur l'histoire ouvrière des femmes marseillaises. Ce type d'initiative, parfaitement cohérente avec les valeurs que nous défendons, se situe pourtant hors de notre champ de savoir-faire. C'est donc seulement parce que nous avons connaissance du Mécénat de Compétences et de Koeo.net que nous avons pu accepter cette mission. »

Catherine Baudy, Directrice du CIDF 13
(Centre d'Information sur les Droits des Femmes)

Le mécénat de compétences, une action pleine de sens pour des salariés en quête de valeurs.

« Nous sommes une entreprise avec une moyenne d'âge assez jeune. Le Mécénat de Compétences est donc un sujet qui interpelle nos collaborateurs notamment parce qu'il leur offre les moyens de réaliser un objectif pas toujours simple à atteindre. En effet, même si beaucoup ont envie de participer à la vie sociale, les contraintes de la vie personnelle ou professionnelle rendent parfois l'engagement compliqué. Pour les salariés, le Mécénat de Compétences c'est donc, avant tout, la satisfaction de se sentir impliqués et accompagnés dans un projet valorisant, et pour l'entreprise, c'est une façon de n'être plus seulement une machine à faire de l'argent mais bien un moteur de la vie sociale ! »

Christian Pijoulat, PDG de SOPHOS
(Société spécialisée dans la sécurité informatique)

Pour en savoir plus sur les modalités de fonctionnement de cet outil, consulter www.koeo.net

Contact presse :
NEODIALOGUE

Marie Heydenreich / Stéphane Martin
mheydenreich@neodialogue.fr / smartin@neodialogue.fr

01 45 19 01 90 / 01 45 19 01 91